Mini-stages 2022

Cité Scolaire

MAURICE GENEVOIX — SIMONE SIGNORET — LEONARD DE VINCI

Enseignement Général, Technologique et Professionnel

Statut Scolaire / Apprentissage

Dans le cadre de la construction du projet personnel de l'élève, le Lycée Professionnel Léonard de Vinci propose des mini-stages à vos élèves de 3ème et de 2nde, qui auront lieu

Du lundi 28 février au vendredi 15 avril 2022

CAP ATBJ	Mardi 1er Mars 8h -12h Mme Vallet Mardi 1er Mars 13h30 – 17h30 Mme Vallet Lundi 7 Mars 8h -12h Mme Vallet Lundi 7 Mars 13h30 -17h30 Mme Vallet Mardi 8h – 11h Mme Vallet Mercredi 13h-17h Mme Géron Jeudi 14h – 17h30 Mme Géron Vendredi 9h – 12h Mme Géron	10 élèves maxi 10 élèves maxi 10 élèves maxi 10 élèves maxi 4 élèves maxi 4 élèves maxi 2 élèves maxi 2 élèves maxi
CAP MIT	Lundi 28 Mars de 13h30 à 17h30 M. Brillet Lundi 4 Avril de 13h30 à 17h30 M. Brillet Lundi 11 Avril de 13h30 à 17h30 M. Brillet Mercredi de 8h à 12h M. Grellier	4 élèves maxi 4 élèves maxi 4 élèves maxi 2 élèves maxi
CAP MIS	Jeudi de 8h à 12h M. Faucon Lundi 28 Mars de 13h30 à 17h30 M. Idrissi-Lahlou Lundi 4 Avril de 13h30 à 17h30 M. Idrissi-Lahlou Lundi 11 Avril de 13h30 à 17h30 M. Idrissi-Lahlou	4 élèves maxi 2 élèves maxi 2 élèves maxi 2 élèves maxi
BAC PRO MS	Mardi 3 Mars de 13h30 à 17h30 M. Thabault Mardi 22 Mars de 13h30 à 17h30 M. Thabault Mercredi 6 Avril de 8h à 12h M. Thabault Mercredi 13 Avril de 8h à 12h M. Thabault	12 élèves maxi 12 élèves maxi 12 élèves maxi 12 élèves maxi
BAC PRO TFCA	Mercredi 30 Mars de 13h à 17h M. Idrissi-Lahlou Mercredi 6 Avril de 13h à 17h M. Idrissi-Lahlou	3 élèves maxi 3 élèves maxi
BAC PRO TISEC	Mercredi 9 Mars de 8h à 12h M. Brillet Mercredi 23 Mars de 8h à 12h M. Brillet Mercredi 30 Mars de 8h à 12h M. Brillet	3 élèves maxi 3 élèves maxi 3 élèves maxi
BAC PRO TCI	Mardi 13h30 – 17h30 M. Augereau Mercredi 13h-17h M. Augereau Jeudi 14h-17h30 M. Augereau	2 élèves maxi 2 élèves maxi 2 élèves maxi

Afin de faire participer vos élèves à un mini-sage dans de bonnes conditions :

1 - Veuillez inscrire vos élèves intéressés par téléphone auprès de :
Madame ROUSSELOT (secrétaire) au 05.49.74.90.58

2 - Faites-nous parvenir par mail (ce.0791029p@ac-poitiers.fr) un exemplaire complété de la convention. Celui-ci vous sera retourné, contre-signé par la même voie (seule la convention signée rendra l'inscription définitive).

Nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

Portes ouvertes
Vendredi 4 mars 2022 de 17h à 20h
Samedi 5 mars 2022 de 9h à 12h

Le Proviseur,

V. CARLIER